L'effet et la cause

Mon lecteur anzinois n'est pas encore satisfait de mes explications et il me reproche maintenant de lui avoir répondu à côté. Je prends cependant le ciel à témoin de la loyauté de mes intentions et de mon souci constant de ne jamais fuir la discussion. Mais je crois plutôt que mon lecteur convaincu par le bon sens de mes considérations sur le pacifisme, a légèrement déplacé son point de vue, car voici maintenant ce qu'il m'écrit :

« L'épaisse matérialité du constat soulignait ma désertion de l'Empyrée, car ce n'est pas dans un rêve que j'ai vu la France du « Droit » de la « Justice » et de la « Civilisation », déchirer la Haute Silésie, traiter le vaincu à la Bismark et alimenter l'esprit revanchard allemand déjà exacerbé par les traditionnelles humiliations ornant le triomphe du vainqueur.

» Cette paix de violence est l'origine concrète d'une « remise » inévitable et trouve sa répercussion dans le budget militaire allemand dont vous avez signalé l'inflation belliqueuse.

» Vraiment, au lieu de faire état des contingences négatives et dissolvantes ou de gémir sur l'homme inférieur dont la mentalité suant encore la caverne préhistorique le rend encore indigne de sa naturelle apothéose, et de conclure par un appel aux armes, j'aurais préféré vous voir dénoncer ce germe de guerre future et, par des considérations bien senties, marquer du sceau de l'infamie ce nouveau crime de nos mauvais bergers.

» Sous l'égide de la fraternité humaine possible, nous ne voulons plus, sous les auspices d'un pacifisme bêlant sa foi inopérante, associer les Patries à la pourriture de nos sillons. Nous ne voulons plus nous laisser manœuvrer par d'ambitieux politiciens dont la grandeur est faite de notre bassesse, et la puissance de notre lâcheté.

» Il m'est agréable de vous crier ma foi en la prochaine rafale économique qui balaiera les « contingences », même celles issues de la guerre et du régime de corruption qui les engendre. »

Tout cela est fort bien dit et je voudrais que chacune de mes chroniques suscite chez beaucoup de lecteurs des réflexions comme celles dont veut bien me faire part mon correspondant anzinois. Il me paraît être de ceux qui ne se contentant pas de voir filer la carte exigent de visiter les manches du prestidigitateur. Ayant constaté l'état d'insécurité qui règne en Europe, il a voulu en connaître les causes. Et tout en faisant la part des imperfections des individus, il attribue à ceux qui ont « liquidé » la guerre la responsabilité du présent. Pour lui, ce sont les mauvais bergers, auteurs du Traité de Versailles, qui ont semé le grain dangereux d'où germeront les guerres futures. Et le voilà parti à faire le procès de ces « politiciens » dont vient tout le mal.

Je suis ici obligé de dire à mon lecteur anzinois qu'il n'a qu'en partie débiné le truc de ce qu'André Cheradame a fort justement appelé la « Mystification des Peuples Alliés » et que s'il a vu juste en attribuant à ce tissu de contradictions qu'on appelle de Traité de Versailles, la majeure partie des rancunes qui grandissent entre les Nations, il commet une profonde erreur lorsqu'il croit que ce traité, son essence impérialiste et ses conséquences catastrophiques, est l'œuvre des « politiciens ».

Camarade anzinois, vous m'amusez fort quand vous parlez de leur « grandeur » et de leur « puissance ». Grands et puissants, Clémenceau, Lloyd George et autres Wilson ! Ah ! la la, de pauvres et misérables fantoches entre les mains de celle qui règne au plus haut des cieux, et de qui découlent tous les Empires, pour parler comme Bossuet, et qui s'appelle la Finance Internationale.

Le Traité de Versailles est signé, paraphé, avalisé, par tout ce que le monde compte de premiers ministres, as de la politique, hommes d'Etat entourés de l'admiration universelle... mais il est fait par des gens que personne ne connaît, que personne n'a jamais vus et qui s'appellent Sassoon, Kuhn, Loeb et consorts.

C'est la Haute Finance internationale qui a découpé l'Europe, qui a réparti les zones d'influence et les mandats, qui a partagé les richesses de façon à ce que la jalousie des peuples s'exerce comme celles des chiens qui guignent le même os et sont prêts à s'entredéchirer pendant que leurs maîtres en mangent la moelle.

Laissez donc ces pauvres politiciens et ne cherchez que ceux qui tirent les ficelles. Ecoutez plutôt le maître ironiste Anatole France lorsqu'il dévoile d'un trait de plume le ressort caché des institutions politiques de son « Ile des Pingouins » : « L'Etat pingouin était démocratique : trois ou quatre compagnies financières y exerçaient un pouvoir plus étendu et surtout plus continu et plus effectif que celui des ministres de la République, petits seigneurs qu'elles gouvernaient secrètement, qu'elles obligeaient, par intimidation ou par corruption, à les favoriser aux dépens de l'Etat, et qu'elles détruisaient par les calomnies de la Presse, quand ils restaient honnêtes. »

Vous criez votre foi en une prochaine rafale économique qui balaiera tout cela ? Voire ! dirait Panurge. Il est tombé, ces dernières années sur la Russie, une « rafale » économique qui n'était pas dans une musette : elle a anéanti bien des contingences. Ça n'empêche pas que l'Union des Républiques soviétiques se pend aux basques des financiers d'Europe et d'Amérique pour obtenir des crédits et que la Banque est autrement maîtresse des destinées de la Russie que le Soviétissime de Moscou.

Les « rafales », voyez-vous, ça fait beaucoup de casse, mais c'est encore, en fin de compte, le bon populo qui en paie les frais.

Pour rogner les dents et les griffes des Vautours à coffre-forts, il ne faut prendre ni un marteau, ni une faucille ; il suffit d'une lime. Et c'est à la forge que les hommes clairvoyants comme vous, ami lecteur anzinois, doivent travailler.

E. VERMEERSCH.

EN DEUX LIGNES

Paris. — 9e Congrès National des Assoc. de mutilés, veuves, etc., les 14, 15, 16 mai à Bernay (Eure).
Brest. — Grève des agents chemins de fer départ. déclarée hier matin. Trafic suspendu.
Cette. — M. Mario Roustan, s. s. Etat Marine marchande est arrivé hier.
Pau. — Orage pendant match football, gardien but foudroyé, 2 joueurs deven. muets, 3e paralysé.

Un Congrès régional des Coopératives du Nord et du Pas-de-Calais

IL S'EST TENU A LA MAISON SYNDICALE DES MINEURS A LENS

C'est à Lens, dans la grande salle de la Maison Syndicale des Mineurs que s'est tenu le Xe Congrès coopératif régional du Nord et du Pas-de-Calais. Environ 150 délégués, venus des deux départements y assistaient.

Ouverte à 10 heures par le Secrétaire fédéral, la séance fut présidée par TELLIER, directeur de l'usine de chaussures du Magasin de Gros à Lillers, assisté de VANTOMME (Bailleux) et d'Emile HALLIEZ (Wingles). BUIRON (de Caudry) remplit les fonctions de secrétaire de séance. Etaient présents : CAMIN, de la Fédération Nationale et CLEUET, du Magasin de Gros.

Le rapport présenté par le Conseil Fédéral fut adopté à l'unanimité après les explications que donna PRACHE, secrétaire de la Fédération et les interventions de quelques délégués, notamment de FOUCAUT, LEGRAND et GRADEL.

Sur la question de l'Enseignement coopératif dans les établissements d'enseignement primaire et secondaire, le Congrès fut vivement intéressé par les explications que donnèrent successivement PRACHE, BONNIN et CAMIN.

Une discussion importante eut lieu aussi sur les possibilités d'étendre le développement coopératif chez les nombreux immigrés polonais dans nos régions.

Le Secrétaire fédéral fit encore un appel en faveur du « Coopérateur du Nord et du Pas-de-Calais » qui paraît chaque mois depuis bientôt un an.

C'est enfin à l'unanimité que le rapport financier fut adopté.

On interrompit alors les travaux du Congrès pour permettre aux délégués d'être reçus à la Mairie par BASLY, député, maire de Lens.

L'accueil réservé aux Coopérateurs fut aussi simple que cordial. BASLY les assura de toute sa fraternelle sympathie et de son entier dévouement. FOUCAUT le remercia chaleureusement et PRACHE, au nom de la Fédération Régionale, après s'être associé aux paroles de Foucaut, remit à BASLY deux plis contenant l'un les revendications des coopérateurs en matière de fiscalité, l'autre une demande de subvention adressée à la Municipalité lensoise, en faveur de l'Enseignement coopératif.

La réception se termina par les vins d'honneur.

Après une brève visite de l'immeuble de la Maison Syndicale, les Congressistes regagnèrent la salle du Congrès pour la reprise de la séance. On aborda l'examen du rapport du Conseil Central au Congrès National. Prirent surtout part à la discussion, BRICOUT et FOUCAUT, qui parlèrent de la nécessité de créer d'utiles organismes tels qu'un service juridique complet, un office technique au Magasin de Gros.

Tour à tour, CAMIN, puis CLEUET donnèrent au Congrès d'utiles explications.

A noter enfin qu'après un échange de vues assez vif, il fut procédé à l'élection partielle du Conseil Fédéral. Furent réélus : BALES..., DELABAERE, GRADEL, PEUGNIEZ et VANLEYNSEELE. Deux membres nouveaux furent admis par le Congrès, à savoir FLANDRIN (de Souchez) et NOTERMAN (de Lille). Le nombre des membres du Conseil Fédéral est ainsi porté à seize.

La séance fut levée à 14 h. 30 et la plupart des Congressistes gagnèrent un hôtel près de la Gare, pour y déjeuner en commun. C'est au milieu de la plus franche et cordiale camaraderie que s'acheva cette excellente journée coopérative régionale.

A cette occasion, rappelons que c'est le jeudi 13 mai que s'ouvrira à Lille, le très important Congrès National des Coopératives.

DEUX BOUCHERS DE BERK VONT ÊTRE JUGÉS A VERSAILLES

ILS FONT PARTIE DE LA BANDE DES CAMBRIOLEURS DE BREVANNES

Aujourd'hui et demain comparaîtront devant la Cour d'assises de Seine-et-Oise, les nommés Jean Casoni, 28 ans, mécanicien, demeurant à Paris, rue Saint-Merri ; Gaston Denis, 22 ans, électricien, demeurant à Paris, rue François Miron ; Lucien Gabet, 28 ans, boucher, demeurant à BERCK-PLAGE ; Léon Gabet, 24 ans, boucher à BERCK-PLAGE ; Adrien Jung, 27 ans, musicien au Havre, et Marie Girard, veuve Triquet, 45 ans, hôtelière à Paris, rue des Cascades. Ces individus sont accusés d'avoir, dans la nuit du 28 au 29 avril 1925, cambriolé le bureau de l'économe de l'Hospice de l'Assistance publique de Brevannes et de s'être emparé d'une somme de 376.107 francs. Mais, grâce à l'arrestation des cambrioleurs, l'Assistance publique a pu récupérer 63.113 francs et divers objets mobiliers, achetés avec le montant du v...

Un de leurs complices, nommé Pieri, est décédé à la prison de Corbeil, le 10 décembre dernier.

ÉLECTION AU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SOMME

Voici les résultats de l'élection au Conseil général de la Somme, en remplacement de M. Thuillier-Buridard, décédé ; **M. M. Dubourguier, maire de Flixécourt, radical-socialiste, a été élu,** par 1.808 voix contre M. Dulin, socialiste unifié, qui a obtenu 1.166 voix.

UNE GRÈVE DU GAZ A SAINT-VALERY-SUR-SOMME

Une grève a éclaté à l'usine à gaz de Saint-Valéry-sur-Somme. Le personnel n'ayant pas obtenu d'augmentation de salaire a cessé le travail et a été congédié. La distribution du gaz est assurée par des briseurs de grèves embauchés par la direction de l'usine.

LE PRINCE NAPOLÉON EST MORT HIER

Une dépêche de Bruxelles annonce qu'après une lente agonie, le prince Victor Napoléon, est décédé lundi à 6 heures du matin.

Au Congrès du syndicat national des agents des P. T. T.

UNE LETTRE DE M. DANIEL VINCENT A PROPOS DES TRAITEMENTS

Le Congrès du Syndicat national des agents des P. T. T. s'est ouvert hier matin. M. Combes, secrétaire adjoint de la Fédération postale, a donné lecture de la lettre suivante de M. Daniel-Vincent, ministre du Commerce, au secrétaire général de la Fédération postale :

« J'ai l'honneur de vous rappeler que la question des traitements est actuellement étudiée par une Commission spéciale, présidée par M. Hendlé, dont les travaux sont poussés activement et seront bientôt terminés. Dès que cette Commission aura formulé ses conclusions, le Gouvernement les examinera et demandera l'avis du Conseil supérieur des P. T. T., ainsi que je l'ai également déclaré à la Chambre des Députés. A ce moment, et tenant compte des conclusions de la Commission, le Gouvernement prendra ses décisions et présentera au Parlement, dès sa rentrée, les projets de crédits qu'il estimera nécessaires, et il en poursuivra le vote rapide. »

M. Combes, estimant que le projet spécial aux P. T. T. que le Gouvernement a l'intention de déposer, donnera satisfaction dans l'ensemble, au personnel, a invité les Congressistes à accorder leur confiance au Gouvernement jusqu'à la rentrée des Chambres. Les délégués ont ensuite abordé la discussion du rapport moral.

QUATRE REVOLVERS AU MOINS ONT TIRÉ RUE DAMRÉMONT

L'audience de l'affaire de la rue Damrémont a commencé par la déposition de l'expert, M. Bayle, chef du Service d'identité judiciaire, dont les conclusions ont permis l'inculpation des accusés d'aujourd'hui, Clerc et Bernardon.

M. Bayle répète les conclusions de son rapport et il précise : « Un premier examen m'a permis de classer les douilles en quatre groupes, permettant d'affirmer que quatre revolvers au moins avaient tiré. J'ai fait deux lots de huit douilles, dont chaque groupe portait les mêmes indices, puis un lot de trois douilles et un lot de deux douilles. On a tiré pour compléter ces expériences, un certain nombre de coups avec le revolver de Clerc et on a retrouvé les mêmes traces que celles que l'on a trouvées sur les huit douilles du premier groupe ; ainsi, sans contestation, ce revolver avait tiré au moins huit coups de feu. »

Une expertise identique a été faite avec le revolver de Bernardon et l'on est arrivé aux mêmes conclusions. L'expérience que l'on a pu faire avec les douilles on peut la faire avec les balles.

Le Président montre ensuite les armes aux accusés et leur demande: les reconnaissez-vous Bernardon répond le premier : Je ne peux pas vous dire. Quand j'ai ramassé un revolver je n'ai pas eu le temps de l'examiner. Par contre, Clerc reconnaît le revolver qu'il avait en main lorsqu'on l'a arrêté. On sait qu'il maintient qu'il n'a fait que tirer en l'air pour se défendre.

On entend ensuite les témoignages favorables aux accusés, de MM. Georges Pioch, Félix Faure, jeune mécanicien, Jacques Dhur ; puis ce sont M. Langevin, professeur au Collège de France, qui fait le procès du fascisme ; M. Henry Barbusse qui parle de la terreur blanche dans les Balkans et l'audience est suspendue.

Saint-Venant, décoré de l'Ordre de Léopold

Le Roi des Belges vient de conférer la décoration de Chevalier de l'Ordre de Léopold à notre ami Charles Saint-Venant, député et conseiller général du Nord, adjoint au Maire

CHARLES SAINT-VENANT

de Lille. Cette décoration est conférée au vaillant militant en reconnaissance des nombreux service rendus aux évacués belges, résidant en France pendant la guerre. On sait que pour donner un peu de bien-être à nos vaillants amis, Charles Saint-Venant se dévoua sans compter.

Toutes nos félicitations.

LÉGION D'HONNEUR

Nous avons remarqué avec plaisir parmi les nouveaux commandeurs de la Légion d'honneur qui figurent en tête de la promotion des Arts décoratifs, les noms de M. MORAIN, Préfet de Police et de M. CHIAPPE, secrétaire général du ministère de l'Intérieur, Directeur de la Sûreté générale.

M. MORAIN a laissé trop de bons et fidèles souvenirs dans le Nord pour qu'il soit nécessaire de rappeler quelle fut son œuvre. Tant comme sous-préfet de Douai que comme préfet du Nord, il a rendu à notre région d'éminents services et l'on sait ce que la reconstitution notamment doit à son labeur et à ses énergiques initiatives.

Quant à M. CHIAPPE, tous ceux qui l'ont approché au ministère de l'Intérieur et à la Sûreté générale qu'il dirige avec tant de ferme et intelligente autorité s'accordent à louer sa parfaite courtoisie, son tact sûr et son inlassable activité.

Premières séances des Conseils Généraux

DES DISCOURS DE MM. CAILLAUX, DE MONZIE, DURAFOUR, ETC...

Hier s'est ouverte en France, la session de Mai, des Conseils généraux ; certaines assemblées ont tenu des séances de pure forme, mais d'autres ont pris d'importantes décisions en ce qui concerne la politique intérieure et extérieure.

Voici un bref résumé de ces séances :

SARTHE. — Session ouverte par M. Caillaux qui rappelle ses négociations de Washington. Il dit notamment : « Aucun d'entre nous devra oublier, lorsqu'il portera jugement sur l'accord qui vient d'être conclu à Washington, que le Gouvernement français de 1919, achetant les stocks américains, moyennant 400 millions de dollars, soit 12 milliards de francs-papiers au cours actuel, s'est engagé à rembourser cette somme colossale en 1929, et que nous ne pouvons, j'aurais honte à insister sur ce point, nous dérober à l'exécution d'un contrat d'affaires, quelques lamentables pour nos intérêts qu'en aient été les résultats.

LOT. — En ouvrant la séance, M. de Monzie dit notamment : « Il s'agit d'admettre un certain dynamisme monétaire dans nos conceptions rajeunies, et de considérer avant tout, à la faveur des multiples expériences que vient de fournir l'Europe d'après-guerre, qu'un seul critérium de prospérité est valable : la production.

Je me refuse à envisager avec désespérance, l'état de la France en 1926, parce que j'y dénombre beaucoup de mécontents, mais point de chômeurs.

Le Ministre parle ensuite de nos relations avec la Russie puis de la « pérignation horizontale » des salaires et des traitements des fonctionnaires.

LOIRE. — M. Durafour passe en revue la situation de la France au point de vue agricole.

Après avoir souligné que l'agriculture est en plein essor, le Ministre dit notamment :

« Au dehors, les brumes de Genève n'ont pas dispersé le soleil de Locarno. De grandes espérances restent attachées à l'effort international pour la réalisation d'une humanité meilleure.

A l'interview, si imparfaite qu'ait été la loi sur les retraites ouvrières, elle a relevé à côté de la mutualité française un instant de prévoyance dont la profondeur et la sûreté méritent l'admiration.

EURE-ET-LOIR. — M. Violette se déclare optimiste concernant les dettes interalliées, mais il l'est moins en ce qui concerne la conférence d'Oudjda. S'il est un point sur lequel nous ne pouvons transiger : c'est l'éloignement d'Abd el Krim. Toute faiblesse vis-à-vis de cet agitateur commandité par des capitaux *étrangers, serait dans l'Afrique du Nord, un* premier encouragement pour ceux qui nous sont hostiles.

RHONE. — Après avoir affirmé que le Pays veut la paix au Maroc et en Syrie et ne veut ni emprunt, ni inflation, M. Bender, député, président, souligne que le pays s'apprête à marquer son ferme dessein d'amortir la dette publique ne participant à des contributions volontaires.

LOIRET. — Le Conseil général émet un vœu demandant le rétablissement du scrutin d'arrondissement et vote une subvention de 50.000 francs pour la contribution nationale.

BOUCHES-DU-RHONE. — Le Conseil général adopte à l'unanimité un vœu demandant le retour immédiat au scrutin d'arrondissement.

OISE. — M. Hubert Stern, propose un vœu *flétrissant l'incapacité financière du Gouvernement*, demandant la révision de la constitution et l'instauration de la République autoritaire.

M. Linares, préfet de l'Oise, oppose la question préalable ; celle-ci est votée à la majorité et le vœu n'est pas discuté.

CALVADOS. — M. Henri Chéron, sénateur, déclare que rien ne justifie la dépréciation du francs et que c'est un mal qu'il faut guérir à tout prix. Nous devons nous garder de toute inflation nouvelle comme de la peste.

GERS. — M. Albert Gardey, président, souligne qu'il faut entreprendre un amortissement rationnel de notre dette et soutenir de tout cœur l'appel du Gouvernement à la contribution volontaire.

COTES-DU-NORD. — Une motion de confiance au Gouvernement est adoptée à mains levée ; 4 mains levées à la contre-épreuve.

L'assemblée se prononce, en outre, en faveur du scrutin uninominal.

MEUSE. — Le Conseil général décide à l'unanimité de verser à la Caisse de la souscription volontaire une somme de 50.000 francs en bons décennaux. Le Conseil a aussi adopté un vœu demandant le retour au scrutin d'arrondissement.

SEINE-ET-OISE. — L'assemblée se prononce en faveur du retour au scrutin d'arrondissement.

LES NÉGOCIATIONS FRANCO-RUSSES AU SUJET DE LA DETTE

On télégraphie de Riga : Les journaux de Moscou publient les déclarations suivantes de Rakowski, à propos des négociations franco-soviétiques :

« La Commission juridique a presque terminé ses travaux. En particulier, la convention consulaire est déjà élaborée. Dans la commission économique, nous examinerons un traité de commerce et nous en sommes arrivés, après bien des heures, à la rédaction même du traité. Nous aurons encore à ce sujet bien des discussions. *En ce qui* concerne les travaux de la commission financière, je puis déclarer que la question de la reconnaissance formelle des dettes a été laissée de côté dès le début. Dans les pourparlers a été adopté le principe de la réduction de la dette et question des crédits a été résolue affirmativement La délégation française, sans accepter que soient liés formellement dettes et crédits, reconnaît cependant qu'en fait ces deux questions sont inséparables. Les divergences entre les chiffres mis en avant par les deux délégations pour fixer nos obligations futures sont encore importantes. Mais nous pensons que la délégation française n'a pas dit encore son dernier mot ».

L'échec très probable des négociations avec les Rifains

MM. BRIAND ET PRIMO DE RIVERA SE RENCONTRERONT-ILS A SAINT-SÉBASTIEN ?

Y aura-t-il une entrevue à Saint-Sébastien entre M. Briand et le général Primo de Rivera ? Dans les cercles diplomatiques du quai d'Orsay, on n'en voit aucunement la nécessité si, comme tout l'indique, les opérations militaires doivent être reprises incessamment selon les plans parfaitement arrêtés entre les gouvernements et les états-majors.

Nous croyons savoir pourtant que ceux qui ont lancé la tentative de la paix et qui, hier encore, essayaient d'en démontrer la nécessité aux autorités espagnoles, auraient proposé une pareille rencontre. Pourtant, les dernières nouvelles reçues d'Oudjda ne laissent entrevoir aucune possibilité de continuation de la tentative diplomatique. Les Rifains ont émis des prétentions qui ne sont pas seulement difficiles à rapprocher des nôtres, mais qui sont aux Antipodes des principes fondamentaux de la politique franco-espagnole.

CE QUE DISENT LES DÉLÉGUÉS D'ABD EL KRIM

Azerkane a déclaré qu'il était convaincu qu'Abd el Krim n'accepterait aucune des questions en litige.

Au sujet de son départ, il est tout à fait inutile d'insister. Il entend rester au Rif et il s'opposera toujours à ce que des détachements de troupes y pénètrent. La seule chose que l'on puisse espérer, conclut Haddou qui tient toujours à faire connaître son opinion après chaque phrase traduite, c'est que nous ramenions les femmes et les enfants, les blessés et les malades. Nous donnerons ainsi une leçon d'humanité, puisque nous ne réclamons rien en échange.

CE QUE DIT M. VIOLETTE

M. Violette, gouverneur général de l'Algérie, arrivé à Paris, a déclaré qu'actuellement en Algérie la très grosse majorité des indigènes est indifférente et même hostile à la cause d'Abd el Krim.

Il ne faut pas cacher, toutefois, qu'un succès des rebelles aurait de graves conséquences. **Il faut absolument éviter qu'Abd el Krim sorte grandi de l'aventure marocaine. Mieux que cela, son éloignement est indispensable à la paix.**

UN DÉTACHEMENT DE GOUMIERS A ÉTÉ ATTAQUÉ

Dans le cercle de Tadla, région de Beni Mellal, un de nos détachements de goumiers, attaqué par un groupe de 200 à 300 insoumis, a eu plusieurs tués et blessés. Des renforts étant arrivés rapidement, ont mis en fuite la harka ennemie et lui ont infligé de fortes pertes.

Le leader socialiste Bela Deutsch assassiné en Hongrie

LES COUPABLES SONT 2 MEMBRES DES SOCIÉTÉS SECRÈTES NATIONALISTES

Les sociétés secrètes qui terrorisent la Hongrie viennent d'exécuter un nouveau coup de force qui a provoqué une grande surexcitation dans tout Budapest et qui rappelle les circonstances de l'assassinat de Mateotti en Italie.

Un des membres du comité du parti social-démocrate hongrois, Bela Deutsch, avait, le 27 avril dernier, au cours d'une séance de la fraction sociale démocrate au Parlement, présenté un rapport très détaillé sur les sociétés secrètes en Hongrie et les avait vivement attaquées. Dimanche, deux hommes se présentèrent au domicile de Bela Deutsch, déclarèrent qu'ils étaient des agents secrets de la police et prièrent Deutsch de les suivre à la préfecture de police. Les deux individus n'ayant aucun mandat d'arrêt sur eux, Deutsch refusa de les suivre.

Les deux soi-disant policiers se précipitèrent alors sur lui, le traînèrent dans la rue et le jetèrent dans une auto qui démarra à toute allure. La femme de Bela Deutsch se rendit immédiatement à la police, où elle apprit qu'aucun mandat n'avait jamais été donné d'arrêter son mari.

Dans les milieux socialistes, où l'on sait que Deutsch possédait des documents écrasants contre les sociétés secrètes et leurs membres, on assure que Deutsch a été enlevé et assassiné sur l'ordre de ces sociétés.

Comme il fallait s'y attendre, les recherches de la police n'ont abouti à aucun résultat.

L'ENQUÊTE A PROPOS DE L'ASSASSINAT DE Mme REGNAULT

Le crime dont a été victime Mme Regnault, femme de l'ancien ambassadeur de France, a causé une très grande émotion. Dans le quartier, on rapproche la façon d'opérer des malfaiteurs et les traces laissées par les cambrioleurs qui, ces temps derniers, ont, à plusieurs reprises, opéré dans les maisons voisines et notamment chez les Sœurs de Marie-Thérèse, œuvre créée par Mme de Châteaubriand.

De nouvelles constatations ont été faites par le service de l'identité judiciaire.

D'autre part, l'enquête menée par la police judiciaire a établi que le crime pourrait bien avoir été préparé de longue date. C'est ainsi qu'un chien appartenant aux Sœurs, a été il y a quelques semaines, empoisonné. Les cambriolages précédents ont été commis en novembre 1924 et, cette année, le 23 mars, le 10 et le 22 avril.

MACARONI
DELESPAUL-HAVEZ

LA CONTRIBUTION VOLONTAIRE

LES DONS, SOUSCRIPTIONS, ETC...

Le Comité National pour les contributions volontaires communique les quelques souscriptions suivantes : Maréchal Joffre, 5.000 francs ; Alec Tweede, en souvenir de ses deux fils officiers britanniques morts en service commandé, 3.000 francs; Mme Tarlay, Hôpital d'Ivry, deux versements 20 fr. ; Louis Gandérax, en mémoire d'Henry Meilhac, de l'Académie française, 20.000 francs ; les Gendarmes de la brigade Greutzwald, la Croix-Moselle, 50 fr. ; Groupe d'adjudants et sergents-majors de l'Entrepôt d'aviation de Saint-Cyr, collecte, 170 francs ; M. Louis Dreyfus et Cie, 4, rue de Banque, 500.000 francs.

Les ouvriers et ouvrières du Centre de ravitaillement en essence de Gergy, près de Châlons-sur-Saône, dépendant du service des poudres du ministère de la guerre, ont ouvert une souscription qui a produit 908 francs ; la Caisse des Ecoles du 7e arrondissement à Paris, a versé à la Caisse de la mairie une somme de 5.000 francs ; La Fédération socialiste du Tarn a voté une subvention de 1.000 fr.

Le Conseil d'administration de la Fédération Nationale des Associations françaises de Mutilés, Réformés et Veuves de guerre a décidé d'ouvrir une souscription pour aider au relèvement du franc ; déjà de nombreux membres ont fait remise de bons de traitement alloués pour la Légion d'honneur et la médaille militaire ; d'autres versent un pourcentage sur la pension qui leur est servie par l'Etat.

DANS NOTRE RÉGION

A HAZEBROUCK. — Le Sous-Préfet et le personnel des bureaux de la Sous-Préfecture d'Hazebrouck ont versé à la Contribution Volontaire, une somme de 325 francs.

ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare — Téléph. 9-51
Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

La rançon du Progrès

DES HAUTES CHEMINÉES INDUSTRIELLES TOMBE, ENVAHISSANTE ET NOCIVE, UNE POUDRE DE CHARBON DÉSAGRÉABLE

Dans la cité industrielle, qui tire une légitime vanité d'un développement économique sans égal, droites, vers le ciel tourmenté les audacieuses cheminées des vastes usines barrent l'horizon fumeux. Leur nombre est considérable. Elles dominent la ville comme des fleurons d'une couronne du Travail.

Elles ont grandi une à une, avec les besoins d'une production croissant sans cesse. Elles fouillent le cœur des nues semblant s'abaisser vers elles. Elles confondent leur âme ténébreuse, qui se répand en lourdes spirales infernales avec les nuages gris et chargés de brumes. C'est le ciel de Roubaix Ce sont ses usines immenses. C'est le cadre de son activité fiévreuse.

Une poudre impalpable flotte dans l'air, c'est du charbon, véhiculé en poussière extrêmement fine. La ville serait riante, car les maisons sont d'édification récente : elles sont cossues, dans les quartiers riches. Elles sont d'aspect morne et triste partout, même au boulevard de Paris, où languissent, dans des parcs d'un silence sépulcral, des arbres que rarement le soleil illumine, mais qu'accable cette poussière de deuil, ambiante. Elle est la souveraine maîtresse de la ville. Elle la domine. Cueillez une rose : dans ses pétales parfumés gît une mine de charbon. Sur le livre entr'ouvert, en quelques instants se dépose une imperceptible couche charbonneuse. Aux vastes baies des constructions modernes, stores et rideaux immaculés ne tardent pas à perdre leur « innocence » et à subir, implacable, l'influence du milieu. La poussière noire que vomissent les cheminées en action, envahit tout, pénètre tout, salit tout.

Les vents en bataille, agitant les girouettes grinçant aux clochers, s'acharnent contre les larges rubans sales, vomis par ces hautes gueules impassibles et farouches. Ils s'emparent de ce jet noir, de ce hoquet de forge, le ploient, le mutilent, le désagrègent, le dispersent. Et lui, grain à grain, soumis aux forces et aux lois naturelles qui se disputent son audace, obéissant à la pesanteur, il vient se déposer sur tout ce qui s'oppose à son besoin d'envahir.

QUE PEUT-ON FAIRE ?

Dans un article consacré à cette question ici-même, le 14 janvier dernier, nous avions analysé la question au triple point de vue de l'esthétique, de l'hygiène, de l'économie. Celle-ci, reprise par nos confrères, rencontre une unanimité dans le désir exprimé de voir résorber les fumées des usines.

L'administration municipale socialiste, qui s'intéresse à tout ce qui touche à la vie de la cité a bien voulu faire une enquête. Elle a demandé ce qui se faisait ailleurs. Hélas ! c'est partout la même chose. Ordonnances et arrêtés laissent insensible la fumée : elle continue... comme le nègre.

A Paris, une ordonnance de 1898 interdisant « les fumées noires, épaisses et prolongées » reste lettre morte.

A Lyon, un arrêté du 4 août 1905, n'a donné aucun résultat, car il n'y aurait pas, dit-on, de fumivore efficace.

A Metz, un arrêté a été pris, réglant la hauteur des cheminées.

Brest, Lille, Marseille, ont pris des arrêtés inopérants, car, dit-on dans ces villes, « si l'on aperçoit le but désirable à atteindre, on ne voit pas les moyens à employer ».

A Bordeaux, un règlement est à l'étude.

Enfin, à Boulogne-sur-Seine, l'Office des inventions a doté de 10.000 fr. un concours de fumivores.

ON DOIT ABOUTIR

Un point est acquis : la fumée est intolérable. Elle est dangereuse. Elle est désagréa-

---

FEUILLETON DU 4 MAI 1926. — N° 3

Résumé des feuilletons précédents

La comtesse d'Herquancy a un amant. Un enfant est né de leurs amours et elle l'élève en cachette car si le comte savait...

Une fois la comtesse se rend chez son amant. Arrivé chez lui elle le trouve poignardé. Deux mystérieux automobilistes masqués l'enlèvent.

— « Soit ! » répliqua le bourreau, avec un tel accent que tout fut à prévoir de sa rage. « Qu'elle meure donc en éclaboussant les siens de sa pourriture ! Je mènerai sa fille déshonorée cracher sur sa tombe ».

En même temps, cet homme hors de lui lança au hasard le corps de femme dont il rejeta les bras. Solange fut précipitée en arrière avec une telle soudaineté, une telle violence, qu'elle se serait brisée contre quelque meuble, si l'un des deux personnages muets ne se fût interposé. Non pas l'individu à la tournure élégante et jeune. Celui-là resta immobile, avec quelque chose d'impitoyable dans l'attitude, que la comtesse devait se rappeler plus tard, — comme elle se rappela d'autres détails, fixés inconsciemment dans sa mémoire, et qui se dégagèrent après, nets et irréfutables comme des instantanés photographiques.

Solange, retenue dans sa chute, se retrouva debout, sans rien savoir d'un péril physique, hallucinée, maintenant, par une pensée flamboyante : Sa fille !... Bérengère ! l'innocente, qui pourrait, en effet, la maudire et porter le poids de sa faute.

Non, non... Cela, il ne fallait pas. Dieu !... sa petite, sa chérie, s'en irait par l'existence avec cette souillure sur son jeune front, cette fange empoisonnée dans le cœur !... Car elle ne comprendrait pas. Elle admettrait les interprétations hideuses... Et, d'ailleurs, elle subirait les catastrophes, la démission forcée du père... Pire peut-être, si le crime d'un de ses parents était prouvé avec la honte de l'autre.

Tout ceci surgit en éclair dans l'esprit de Solange. La lucidité, la rapidité de certains raisonnements dans les minutes excessives, défient la parole et la plume. Ce fut instantanément que la défaillante créature se traîna jusqu'à une pièce voisine, où ses effrayants compagnons la suivirent.

L'un d'eux apportait une des lampes du petit salon. La lumière s'aviva contre des blancheurs de linge, montra la guipure d'un drap rabattu sur une courte-pointe soyeuse, dans la profondeur d'une alcôve.

Solange hésita. Il y eut un soupir, un cri... on ne sait... dans cette chambre close, où respirait l'amour. Seul souvenir tellement troublé pour elle qui allait avoir besoin de tous ses souvenirs, qu'elle ne sut jamais quelle voix s'était élevée là... Sa propre plainte ?... le gémissement de son infinie douleur ?... ou la sourde lamentation d'une jalousie soudain désarmée jusqu'au sanglot ?...

Mme d'Herquancy se dirigea vers un petit bureau ancien dont la partie supérieure ouverte montrait ses minuscules tiroirs de chaque côté d'un étroit compartiment. Dans ce compartiment, se dressait un cadre charmant, sa photographie, à elle, Solange. C'était un portrait que son mari ne connaissait pas, car elle l'avait fait exécuter pour Pierre Bernal, pendant la plus longue absence du comte, — cette absence tellement et si volontairement prolongée que la jeune femme avait pu concevoir l'illusion d'une existence tout autre, où enfin, elle était heureuse.

L'homme que Solange croyait M. d'Herquancy, — mais toujours avec une incertitude tragique, — saisit ce portrait. Avant de le faire disparaître, il y arrêta un instant son regard, — un regard que cachaient les verres teintées de ses lunettes. Puis, l'ayant glissé dans sa pelisse, il commença, par gestes saccadés, à explorer les tiroirs du petit meuble. Presque tous étaient vides. Dans quelques-uns traînaient de menus objets de femme : des gants oubliés, un mouchoir, une houpette à poudre, un ruban.

— « Les lettres... là », balbutia Solange, en désignant la partie inférieure du bureau fermée à clef.

Elle cassa ses ongles contre l'entrée de bronze de la serrure.

Mais déjà, sur un signe du maître, le plus petit des trois hommes, d'aspect farouche et inférieur, glissait une forte lame sous la mince tablette, qui se souleva, se fendit. Les mains robustes et hâtives arrachèrent le bois léger. Des papiers apparurent. La plupart étaient en paquets, noués de faveurs. D'autres s'éparpillaient, avec ou sans enveloppes. On y pouvait reconnaître l'écriture de la comtesse d'Herquancy.

L'homme qui avait réclamé ces lettres les prit toutes, avec le soin manifeste, de ne pas même les laisser toucher par ses complices. Puis, dans ses doigts de fer, il saisit un bras de Solange. Sur un mot d'ordre, le troisième individu s'empara de l'autre bras. Tous deux entraînèrent la jeune femme.

A ce moment, elle eut un mouvement d'attention vers le second du trio, vers cet être svelte et certainement jeune, qui assistait à ces choses sans y prendre part. La seule initiative dont il fit preuve — et sans doute, ceci frappant la comtesse, détermina son observation — se produisit précisément alors, dans le soin d'éteindre les lampes.

Sa silhouette, contre la lumière, qui, tout à coup, disparut, fixa une image indélébile dans le cerveau surexcité. Malgré l'alourdissement des lignes sous le sauvage habit de poils, ce quelque chose de personnel qui fait toute créature rigoureusement unique, subsista par l'élégance de l'ensemble, le port de tête, le rythme de l'action. Sur-le-champ, ces indices éveillèrent des analogies confuses chez celle qui voulait savoir : « Je le connais !... je le connais !... » se dit la comtesse.

Puis, de nouveau, tout s'effaça en elle, sauf... sauf ce que l'éternité n'y effacerait pas. Vision dont elle ne se fût jamais arrachée, et à travers laquelle, dans une rapidité de démence, des forces monstrueuses l'emportaient.

Sous la nuit pâle, le gravier plus pâle du jardin. Et là, ce corps étendu...

— « Pierre !... Pierre ! Laissez-moi le voir... l'embrasser ! Grâce ! Tuez-moi près de lui !...

Ses supplications, dont elle croyait emplir l'espace, tellement défaillantes qu'on ne la bâillonna même plus, ne firent que resserrer le double étau qui lui maintenait le bras, et précipiter son enlèvement.

Comme ses pieds se cramponnaient au sol, raclaient les cailloux sans avancer, ceux qui l'entraînaient s'arrêtèrent quelques secondes pour l'empoigner comme un fardeau.

Alors dans cet intervalle, des paroles, un chuchotement plutôt parvint à son oreille. Le timbre inattendu de la voix, l'accent surtout, un accent légèrement étranger, s'insinuèrent profondément dans sa conscience, au moment même où, de nouveau, elle allait perdre le sentiment.

— « Il faudrait retirer le poignard », avait-on dit. Puis, on ajouta : — « Mais le sang jaillirait. Nous en serions couverts ».

C'était le mince jeune homme, qui avait parlé. Solange en fut certaine. Mais elle ignora ce qui suivit, car elle retomba en syncope. Son évanouissement vint en aide à ceux qui exécutaient là, dans un tel mystère et avec une si froide décision, l'œuvre terrible.

Un seul des trois suffit désormais à la soutenir, tandis que celui dont émanait l'avertissement se tenait de nouveau à l'écart, et que l'autre, le chef, le meurtrier, s'élançait dans la maison. Il en ressortit aussitôt, tenant une serviette prise sur la table, où se dressait la collation pour l'amoureux tête à tête et que la blancheur du linge lui avait fait distinguer. Enveloppant de cette serviette la lame du poignard, qu'il retira un peu du corps, il put arracher ensuite l'arme d'un seul coup, pendant que, de la main gauche, il appuyait sur la plaie cette sorte de tampon, se préservant ainsi de toute éclaboussure sanglante.

Puis il bondit vers la comtesse inanimée et la souleva seul dans ses bras, disant à son plus modeste compagnon :

— « Assure-toi qu'il n'y a personne sur la route ».

Cette berge, bordée de villas désertes, était d'une solitude absolue.

Les trois hommes remontèrent dans l'automobile en y emportant la femme. Celui qui contrastait avec les deux autres par une tournure commune, s'installa au volant. Son maître lui dit :

— « Fontainebleau... La gare... »

La machine démarra, s'enfuit à toute vitesse vers la forêt. Dès qu'on y fut, sans qu'un mot eût été prononcé, le conducteur stoppa, alluma les phares et repartit.

Le long des routes blêmes, entre les taillis profonds, pleins de nuit et de silence, l'automobile fonça, dardant ses yeux de bête furieuse, et laissant dans cette paix sublime de la nature un sillage plus fulgurant de passions humaines. Nul des voyageurs ne parla jusqu'à ce que Mme d'Herquancy, dont on exposa le visage au vent rude, revint à elle en gémissant.

— « Où suis-je ? » balbutia-t-elle.

— « Près d'une gare, où vous retrouverez le train de Montereau », prononça la voix que Solange croyait reconnaître pour celle de son mari.

Cette voix ajouta :

— « Oui, le train que vous deviez prendre à Paris, vers six heures... vous l'aurez pris, en effet. Vous arriverez au château de vos parents pour le dîner. Car vous n'avez pas menti à votre mari, à votre fille. Vous êtes une épouse irréprochable, une mère sans tache. Le reste n'existe pas. »

La comtesse d'Herquancy écouta ces phrases. Elle n'y sentit pas d'ironie, mais une volonté si forte qu'elle crut entendre l'ordre même de la fatalité.

Elle épia les intonations. Figée dans l'horrible, elle trouvait tout à coup une espèce de calme pour appliquer toutes ses facultés à la solution de ce problème :

(A Suivre).